

11h00 : Confirmation des athlètes.

Retrait des feuilles : 45mn avant les concours et 30mn avant les courses

11h30 : Réunion de jurys

Horaire	Courses	Longueur	Triple	Hauteur	Perche	Poids
12h00	2000m marche BF	BG 1+2(+3)		BF 1+2		
12h30	2000m marche BG					BF 1
13h30			BF 1+2			
13h45						BF 2
14h00	50m haies BG Séries			BG 1+2		
14h30	50m haies BF Séries					
15h00		BF 1+2(+3)			BF+BG	BG 1
15h30	50m BG Séries					
16h15	50m BF Séries					BG 2
16h30			BG 1+2			
16h45	50m haies G puis F Finales					
17h00	50m G puis F Finales					
17h00	1000m G puis F					

Mode de qualification :

- Avoir atteint 55 points pour les BF et les BM lors d'un triathlon au cours de la saison 2024/2025.
- Il n'y aura pas de repêchage possible sur les nombres de points inférieurs.
- Les athlètes n'ayant pas réalisé les minima triathlon, mais qui auraient réalisé au moins 30 points dans une épreuve individuelle, peuvent demander une Qualification Exceptionnelle à normandie.crj@gmail.com **avant le mardi 11 mars (12h00)** Ces athlètes ne pourront participer que sur ces épreuves demandées.
- Les demandes concernant les athlètes ayant remporté le titre départemental seront automatiquement acceptées.
- Les athlètes ne sont autorisés à s'inscrire que sur 3 épreuves maximum.

Engagement des athlètes :

- **Vous devez engager vos athlètes** (sur 3 épreuves maximum) sur le module d'engagement de la ligue **avant le mardi 11 mars (12h00)**.

Règlement technique :

- La première barre en hauteur sera de 1m05 chez les BF et chez les BG.
- La première barre à la perche sera de 1m40 chez les BF et 1m60 chez les BG.
- Longueur, triple et poids : 4 essais.
- Pas de planche à 5m au triple saut.
- Fournir 1 juge par tranche de 5 athlètes engagés, à envoyer **avant le mardi 11 mars (12h00)** à jeanpierredu27@gmail.com